

**1 formation
en mobilité,
sécurisée & financée
=
1 opportunité
d'emploi renforcée**

Inscrit(e) au SEFI comme demandeur d'emploi, tu as besoin d'une formation en mobilité pour trouver plus facilement un emploi en Polynésie française ?

LADOM propose de nombreuses formations en mobilité en métropole, dans des secteurs qui recrutent chez nous : maritime, industrie, tourisme, BTP, etc.

Renseigne-toi rapidement auprès du SEFI, les places sont limitées !

PARTIR EN MOBILITÉ ET REVENIR FORMÉ(E)

www.ladom.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LADOM

L'Agence De l'Outre-mer
pour la Mobilité

LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité), le Pays, et le Haut-commissariat, ont signé une convention de partenariat visant à accompagner la montée en compétences des polynésiens, en organisant des formations qualifiantes et/ou diplômantes en mobilité, non disponibles sur le territoire.

Complémentaires aux dispositifs de formation territoriaux, les formations proposées s'adressent aux résidents de Polynésie française, inscrits comme demandeurs d'emploi au service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI).

QUELLES FORMATIONS ?

- Des formations centrées sur des secteurs qui recrutent en Polynésie française et où le besoin en main d'oeuvre qualifiée est fort : maritime, agriculture, industrie, hôtellerie/tourisme, etc.
- Des formations professionnelles débouchant sur une qualification, un titre ou un diplôme, allant du niveau CAP au Bac + 2/3.
- Des formations d'une durée moyenne de 8 mois qui se déroulent dans l'une des 13 régions de métropole et qui sont assurées par des centres de formation partenaires.

UNE FORMATION FINANCÉE ET SÉCURISÉE

Afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions, LADOM prend en charge différentes prestations liées à la mobilité : les frais pédagogiques, le voyage, la rémunération, l'accueil. Un accompagnement dans la recherche d'un logement est également prévu.

Cette prise en charge globale, sous conditions de ressources, est déterminée après examen de la demande de mobilité par le Haut-commissariat, qui gère le dispositif de formation en mobilité de LADOM.

Enfin, afin de faire de la mobilité une expérience positive, un stage d'adaptation à la vie en métropole d'une durée de 4 semaines, est prévu avant le départ. Il est entièrement financé par le Pays.

1

Le SEFI : point d'entrée

Le SEFI enregistre et instruit les demandes

2

Le jury de sélection

Le SEFI et le Haut-commissariat, évaluent la motivation du candidat et assurent les présélections.

TON PACK MOBILITÉ



Une formation qualifiante/diplômante

Prise en charge totale des frais pédagogiques de ta formation.



Une aide au transport

Prise en charge totale du voyage A/R (avion + train), de la Polynésie française à ton lieu de formation.



Un accueil à l'arrivée

À ton arrivée dans les aéroports parisiens, tu seras accueilli(e) par LADOM.

Ton centre de formation se trouve en Île-de-France ?

Tu seras acheminé(e) directement vers ton centre de formation.

Ton centre se trouve en dehors de l'Île-de-France ?

Tu seras acheminé(e) vers la gare parisienne qui dessert ton lieu de formation. À ce moment, un billet de train te sera remis pour te rendre dans la gare la plus proche de ton lieu de formation.



Un soutien financier

1 allocation complémentaire de mobilité, versée mensuellement par LADOM. Elle s'ajoute aux éventuelles indemnités/rémunérations que tu perçois par ailleurs. Le cumul ne peut excéder la somme de 83 500 xpf/mois.

1 allocation d'installation, versée une seule fois par LADOM, aux bénéficiaires éligibles à l'allocation complémentaire de mobilité.

Elle est d'un montant maximum de 95 465 xpf.



Une aide pour trouver un logement

LADOM recherche et réserve un hébergement :

- en centre de formation, ou
- en résidence privée.

Les frais d'hébergement (loyer, caution, assurance, etc.) restent à ta charge et sous ta responsabilité.

3

Le Haut-commissariat valide la mobilité

.....
Evalue l'éligibilité de la demande de mobilité et délivre l'accord final.

4

Le stage de préparation à la mobilité

.....
4 semaines d'adaptation à la vie en métropole.

« La mobilité, une expérience positive qui se prépare »

€ TA SITUATION FINANCIÈRE

Afin de faire face aux dépenses liées à ton installation en métropole : loyer, vêtements chauds, alimentation, transport, etc, il est fortement recommandé de prévoir, avant ton départ, une somme d'environ 100 000 xpf.

🏠 TON LOGEMENT

Si tu bénéficies d'un hébergement en centre de formation, il sera réservé uniquement le temps de ta formation. Tu as également la possibilité d'en chercher un par tes propres moyens, si les propositions de LADOM ne te conviennent pas. Quel que soit l'hébergement retenu, il sera à ton nom et sous ton entière responsabilité.

🌐 TA COMMUNICATION

En fonction du partenaire formation qui assurera ta formation, un téléphone portable ainsi qu'un abonnement de téléphone peuvent t'être remis gratuitement à ton arrivée. Pour joindre ta famille, il te faudra tenir compte du décalage horaire (-12 heures en Polynésie française en été).

👤 TA SITUATION ADMINISTRATIVE

Assure-toi que tes documents d'identité sont à jour (carte nationale d'identité ou passeport). À ton arrivée en formation, des adaptations administratives sont à prévoir :

- Pôle emploi : pour ouvrir tes droits à la formation en métropole, une pré-inscription en ligne sur le site de [Pôle emploi](#) sera nécessaire.

- Couverture sociale : pour bénéficier d'un prolongement de tes droits, tu devras t'affilier au régime général de la sécurité sociale métropolitaine (CPAM). La création d'un compte [Ameli](#) sera nécessaire (renseigne-toi auprès de la CPS).

- Compte bancaire : les banques polynésiennes ne disposant pas d'agences en métropole, il sera nécessaire d'ouvrir un compte bancaire auprès de la banque de ton choix.

☁️ LE CLIMAT

Adapte tes tenues vestimentaires au climat métropolitain qui est très changeant selon les saisons. Donc pense à prévoir le budget nécessaire pour t'habiller et t'équiper !

Intéressé(e), curieux(se) d'en savoir plus ?

Renseigne-toi auprès du service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI) pour :

- découvrir les nombreuses formations disponibles en mobilité
- obtenir plus d'information sur les modalités administratives
- déposer ta candidature

Coordonnées du SEFI : secrétariat de la formation / (689) 40 46 12 70